

BULLETIN D'INFORMATION



Parc
naturel
régional
de Camargue



N° 40 - AVRIL 2006



Avril 2006

ACTIONS EN COURS

ETUDIER LES DEPLACEMENTS EN CAMARGUE

A vélo, à cheval, en voiture : tout est possible pour partir à la découverte de notre territoire ! Ainsi, parfois victimes de leurs succès, certaines zones sensibles pâtissent de cette fréquentation. Il est donc aujourd'hui nécessaire de se pencher sur la question de la gestion des déplacements et du respect



des milieux naturels sensibles. C'est pourquoi le Parc conduit une étude qui établira un plan stratégique de déplacements sur la globalité de son territoire. Ce plan sera d'ailleurs intégré à la nouvelle Charte qui verra le jour en 2008.

Cette approche répondra à un besoin reconnu de disposer d'une vision claire et partagée par tous de la manière d'organiser et de gérer les flux de déplacements à l'intérieur du périmètre du Parc. Les exigences fortes de préservation du milieu naturel ne sont pas les seuls enjeux de l'étude. Elle devra également concilier au mieux les intérêts socio-économiques internes, la sécurité des usagers et les besoins liés au développement économique. L'étude se fera donc en concertation avec les habitants et les usagers.

Contact : Elen Le Roux, 04 90 97 10 40

RECENSEMENT DES CHOUETTES CHEVECHES EN CAMARGUE

En mars 2005, le Parc naturel régional de Camargue et le Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence ont entrepris une première étude visant à recenser les chevêches sur le territoire de Parc. Le recensement a été réalisé par une douzaine de béné-



voles qui ont parcouru de nuit les routes et drailles de Camargue à la recherche des mâles chanteurs.

Au total, 16 Chouettes chevêches ont été comptabilisées pour une surface prospectée de 13 300 hectares (voir Carte). Avec une densité de seulement 0,12 mâle chanteur au km — la Camargue est nettement en dessous de la moyenne pour tel recensement, généralement comprise autour de 0,8 mâle chanteur au km.

La méthode de prospection dit de la «repasse» (chant de l'espèce diffusé avec un magnétophone) ne permet pas de contacter tous les individus. De plus, nous sommes loin d'avoir prospecté l'ensemble du territoire. Les effectifs sont donc probablement plus important mais ne dépassent certainement pas les trente couples.

Les chevêches se localisent toutes en tête de Camargue sur des zones fortement agricoles. Comme dans la plaine de Valence (Drôme) et du Trébon (nord d'Arles) elles sont alors probablement dépendantes des habitations humaines et des bâtiments agricoles pour nicher et des jardins pour s'alimenter.



Répartition des Chevêches en Camargue en mars 2005

Il est surprenant de voir qu'aucun contact n'a eu lieu en basse Camargue alors que par le passé elles y étaient régulières, notamment dans les Salins, à Tourvieille, au Pebre, à la Tour du Valat, etc. Le milieu n'a pourtant pas, ou très peu, été modifié. Nous pouvons donc nous demander quels ont été les changements qui expliquent d'une telle modification de son aire de répartition ? D'autres études seront nécessaires pour en savoir plus sur ce phénomène. En attendant, chacun peut participer à la conservation de cette espèce :

- en favorisant la création ou le maintien de

cavités pour sa reproduction (arbres morts, anfractuosités dans la maçonnerie et installation de nichoirs),

- en limitant l'utilisation de produits chimiques dans les jardins où elles se nourrissent principalement .

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS AU SALON DU TORO

Du 9 au 13 avril 2006, dans le cadre du Salon du Toro à Gimeaux, l'équipe du Parc va proposer une animation pédagogique aux élèves d'Arles, ainsi qu'aux enfants des centres aérés de la commune.

Les animateurs du Parc présenteront d'abord le territoire du delta du Rhône et son environnement, c'est à dire dans quels milieux évoluent les animaux et les hommes. Ensuite, à l'aide d'outils pédagogiques appropriés et grâce à l'intervention de professionnels (éleveurs, razeteurs), les



différents types d'élevages traditionnels seront expliqués aux enfants, ainsi que le travail du gardian et pour finir la course camarguaise en arène.

En repartant du stand, les élèves devront connaître les différents milieux et paysages du delta, les bases essentielles de l'élevage (cheval et taureau), et faire le lien entre l'élevage extensif traditionnel et la préservation des milieux dits « naturels » qui contribuent au maintien de la biodiversité sur le territoire du Parc.

Dans cette opération le Parc est accompagné de plusieurs partenaires: le service éducatif de la mairie d'Arles qui gère directement des inscriptions des classes et finance les transports scolaires, ainsi que l'association « la Sigoulette » qui, en tant que partenaire actif du Parc, met à disposition une partie de son équipe pendant la semaine.

Pour rappel en 2005, c'est environ 500 élèves qui ont été accueillis sur le stand du Parc.

Contact : Julien Faure, 04 90 97 10 40

GRIPPE AVIAIRE, LA SURVEILLANCE CONTINUE

Dans le cadre de la surveillance de l'influenza aviaire, la Camargue, avec les Dombes et l'estuaire de la Loire, a été désignée comme zone sensible par le ministère de l'Agriculture. C'est dans ce cadre qu'un suivi des oiseaux sauvages est mis en place et ce depuis le mois d'octobre. Ces opérations, qui ont pour but de vérifier si le virus H5N1 circule parmi les populations d'oiseaux sauvages, continuent et devraient se maintenir au printemps notamment chez les oiseaux nicheurs.

Parallèlement à cela, il est important de rappeler la vigilance en ce qui concerne la découverte d'oiseaux morts. Notamment le fait qu'une mortalité de moins de 5 oiseaux d'espèces non sensibles (toutes les espèces d'oiseaux sauf les canards, les oies, les cygnes et les hérons) dans un périmètre de 500 m, n'est pas considérée comme une mortalité « suspecte » et ne nécessite pas d'en avertir les autorités. Dans ces cas là, une note de l'AFSSA (Agence française de Sécurité sanitaire des Aliments) du 20 février 2006 préconise de procéder à l'enferrement des cadavres sans les manipuler directement.

Si la mortalité dépasse 5 oiseaux dans un périmètre de 500 mètres ou s'il s'agit d'un individu unique faisant partie des espèces dites «sensibles» (canards, oies, cygnes, hérons), le signalement doit être effectué soit auprès des pompiers, des services vétérinaires ou de l'Office national de la Chasse et de la Faune sauvage (ONCFS). Dans tous les cas, il faut éviter de manipuler les cadavres à main nue, mais cette préconisation est valable tout le temps, même hors période d'épidémie d'influenza aviaire.

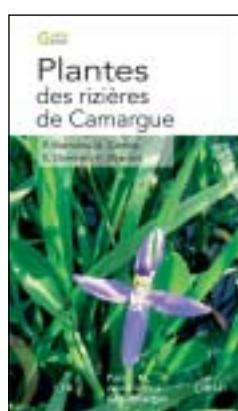
Enfin, il est important de rappeler que dans l'état actuel de la situation en Camargue, il est tout à fait inutile de suspendre les sorties en plein air et les visites dans les espaces naturels.

Contact : Gaël Hemery, 04 90 97 10 40

PLANTES DES RIZIERES DE CAMARGUE

Cet ouvrage présente, sous forme de fiches illustrées, 178 espèces de plantes poussant dans le milieu rizicole de Camargue et donne ainsi à voir un large échantillon de la flore de Camargue : des mauvaises herbes des rizières aux arbres environnants, des iris aux joncs en passant par les salicornes.

Ce guide de 252 pages très richement illustré est une coédition du CIRAD, du Parc naturel régional de Camargue et du Centre français du Riz. Ouvrage de référence pour les riziculteurs confrontés au problème du désher-



bage de leur culture, il intéressera aussi un large public, curieux de la nature et de ses richesses.

Cet ouvrage est en vente au Musée de la Camargue et à la Maison du Parc au prix de 22 euros.

Maison du Parc : 04 90 97 86 32
Musée de la Camargue: 04 90 97 10 82

MUSEE DE LA CAMARGUE

La saison commence, les groupes réservent et viennent nombreux, les visiteurs s'intéressent de plus en plus à la nature, au Parc, à la Camargue.

Les horaires ont été modifiés : d'avril à septembre, le musée ouvre ses portes de 9h30 à 18h en continu, tous les jours.

A l'intérieur du musée, la boutique propose un important choix de livres, anciens ou récents, présentant la Camargue, certains thèmes précis ou même des personnages célèbres. Et bien d'autres objets intéressants pour les petits et grands.



N'oubliez pas que l'entrée est gratuite pour les arlésiens et les saintois !

A l'extérieur, sur 3,5 km de marche, le sentier de découverte met en avant la culture du blé dur cette année. La sansouïre change de couleur. Une passerelle vous permet de traverser la roselière où l'on peut voir quelques animaux sauvages et un observatoire sur le marais où vous profiterez d'un moment calme pour l'observation des oiseaux.

Musée de la Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles, 04 90 97 10 82

EXPOSITION SUR L'EAU A LA MAISON DU PARC

La Maison du Parc naturel régional de Camargue présente une nouvelle exposition, réalisée par M. Alain Gualina, photographe.

« Eloge de l'Eau... ou l'Eau en Partage », est un recueil d'images célébrant l'eau, source de vie, de plaisir, mais aussi source de mort. En effet, les destinées de l'homme et de l'eau sont indissociables. L'eau demeure un éternel enjeu, pour lequel Alain Gualina s'engage à travers une approche esthétique certes, mais surtout citoyenne et solidaire. En réalisant ce manifeste, fruit d'un travail de longue haleine, il plaide pour que le besoin en eau et sa satisfaction soient pour longtemps encore la condition de toute évolution de l'homme, de son éducation et de sa prospérité.



Vous êtes cordialement invités à l'inauguration de cette exposition le mercredi 29 mars à 17h à la Maison du Parc

RD 570 - Pont de Gau
13 460 Les Saintes-Maries-de-Mer

Renseignements : 04 90 97 86 32

LEGENDES ET CONTES DE CAMARGUE

Par une nuit de février à l'ancienne école de Saliers, c'est plus d'une centaine de passionnés qui se sont retrouvés autour du thème « Besti de Camargo » (bestiaire camarguais). Comme à l'accoutumé une soirée riche en émotion, riche en interventions avec des œuvres de Joseph d'Arbaud mises à l'honneur par Jean-Luc Malacarne, et la découverte de l'inaccessi-



ble bois des Rièges à travers le témoignage de René Lambert. Et comme nous dit René Lambert la « Bête du Vaccarès », il ne l'a jamais croisée... alors conte ou légende, histoire ou illusion, la bête en tout cas est bien vivante dans la mémoire des camarguais !

De veillée en veillée nos amis « li cantaïre di palun-longo » et « li chato dou delta » nous transportent de surprise en surprise, aussi nous les remercions pour ces chaleureux moments ainsi que le Comité d'Intérêt de quartier de Saliers pour sa participation.

Le Parc naturel régional de Camargue vous invite à la soirée de clôture du cycle « Légendes et contes de Camargue » qui se déroulera :

Vendredi 28 avril 2006 à la salle polyvalente de Salin-de-Giraud de 20h30 à 23h30

Thème : Li Biou (les taureaux)

Soirée gratuite. Tout le programme sur le site du Parc : www.parc-camargue.fr

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

A VOS AGENDAS

• Mercredi 29, 13h30, réunion de la commission « Architecture, urbanisme et paysage »

• Mercredi 29 mars, 17h, Maison du Parc, Inauguration de l'exposition photographique "Eloge de l'Eau... ou l'Eau en Partage"

• Vendredi 1er avril, 14h, relais culturel des Saintes-Maries-de-la-Mer, Colloque sur le cheval Camargue

• Mercredi 12 avril, 16h30, Commission "Administration générale, finances et communication"

• Vendredi 28 avril, 20h30, Salin-de-Giraud, "Légendes et contes de Camargue"

Thème de la soirée : Li biou (les taureaux).